



Syndicat CGT du Conseil Départemental de Moselle

Hôtel du Département - CS 11096 - 57036 METZ Cedex 1

Bureau 129, Préfecture (1^{er} étage)

03 87 37 57 94 (Interne : 455.794) – cgt.cgt@moselle.fr

Enfance en danger, personnel maltraité par manque de moyens alloués !

Les chiffres sont édifiants, en moyenne, 680 enfants sur le territoire Metz-Orne du département de Moselle n'ont pas le suivi éducatif décidé par les responsables de l'aide sociale à l'enfance ou les juges pour enfants. Pour la CGT, 680 n'est pas qu'un chiffre, mais autant d'enfants en danger, de familles en détresse et de personnels en souffrance. 20 mineurs sont actuellement maintenus en danger dans leur famille malgré des décisions de placement du juge pour enfants.

Cela a assez duré ! Il faut qu'une réelle politique de protection de l'enfance soit menée. Nous avons alerté le département de la Moselle sur la dégradation des conditions de travail, celles-ci ayant de fait un impact direct sur la qualité de l'accompagnement éducatif apporté aux populations et sur la réponse que l'on apporte aux besoins.

Le département demande aux collègues de faire toujours plus de suivi et de travail sans plus de moyens humains et matériels. Les équipes sont à bout de force et les collègues présentent les symptômes de l'épuisement professionnel. Cette souffrance physique et psychologique est à prendre très au sérieux, douleurs, dégoût, désespoir, colère. Le département de Moselle restera-t-il sourd ?

La CGT revendique des moyens humains et financiers à hauteur des besoins de protection de l'enfance et le respect du droit des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs. C'est aux pouvoirs publics d'assurer la qualité des prises en charge.

Nous apportons tout notre soutien aux collègues qui tiennent les services à bout de bras malgré le manque d'engagement concret tant sur les embauches que sur les salaires et qui subissent la maltraitance institutionnelle au détriment de leur santé. La colère est présente chez les collègues, et nous les accompagnerons dans tout ce qu'ils et elles décideront d'entreprendre pour défendre leurs conditions de travail et leurs missions de service public !

Metz, le 23 août 2023